

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 24/2 (1997)

DOI: 10.11588/fr.1997.2.60863

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.



ken Stütze im Reich. Von daher entwickelte sich eine enge Anlehnung an das Kaiserhaus. Seit Ende des 16. Jahrhunderts blieb die Stellung des Hochmeisters mehr oder weniger eine Sekundogenitur des Hauses Habsburg und verwandter Dynastien, wie der Wittelsbacher (Die pfalz-neuburgische Linie dieses Hauses stellte mit Ludwig Anton und seinem Bruder und Nachfolger Franz Ludwig in unmittelbarer Abfolge zwei Deutschmeister; durch ihre Schwester Eleonore, die dritte Frau Leopolds I., war dieser Zweig engstens mit dem Kaiserhaus verbunden!). Die Attraktivität der Hoch- und Deutschmeisterwürde lag nicht zuletzt in dem reichsrechtlichen Rang begründet, der mit dem Amt verknüpft war (das Ordensoberhaupt hatte seinen Sitz im Reichsfürstenrat unmittelbar nach den Erzbischöfen und vor allen übrigen Bischöfen).

Die Abschnitte über die Kapitelgespräche von Mergentheim und Ellingen (Hauptthema: Moderation der Reichs- bzw. Kreismatrikel des Deutschen Ordens), in denen die Politik und das administrative Geschick Ludwig Antons als Ordensoberhaupt zutage treten, zählen zu den stärksten Passagen der Untersuchung.

Im Schlußkapitel analysiert die Autorin die politischen Rahmenbedingungen der Lütticher Bischofswahl von 1694, bei der Ludwig Anton als aussichtsreicher Kandidat auftrat, bevor sein plötzlicher Tod den Weg für Joseph Clemens frei machte.

Die Arbeit von M. L. basiert auf einem umfangreichen Quellenstudium. Neben Münchener und Wiener Akten wurden zahlreiche einschlägige Faszikel der Abteilung »Deutscher Orden« des Staatsarchivs Ludwigsburg konsultiert.

Das Gesamturteil über Ludwig Anton (vor allem als Deutschmeister) muß – und hier ist der Autorin mit Nachdruck zuzustimmen (p. 92) – vor dem Hintergrund der katastrophalen Situation des Reiches im Abwehrkampf gegen Türken im Südosten und Franzosen im Westen bestimmt werden. Als weiteres Kriterium kommt die relativ kurze Lebensdauer von 34 Jahren hinzu. Beide Punkte stützen die durchaus positive Bilanz, welche die Verfasserin zieht und der sich der Leser nicht verschließen kann. M. L. hatte sich zum Ziel gesetzt, »neben der Vorlage eines erstmals lückenlosen Lebenslaufes Ludwig Antons auch seiner Persönlichkeit möglichst nahe zu kommen sowie sein Wirken in den ihm anvertrauten Ämtern darzustellen und einen gültigen Eindruck von seiner Zeit zu vermitteln« (p. 7). Dies ist ihr gelungen.

Alexander KOLLER, Rom

Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680–1820, Heft 16–18: Femme, Liberté, Modération, Modéré, Modérantisme, Mœurs, Petits-Maîtres, Muscadins, Incroyables, Merveilleuses (I), München (R. Oldenbourg) 1996, 276 p.

Ce gros cahier de 276 pages se répartit de la manière suivante: 30% pour l'article Femme, 35 pages, soit 13% pour Liberté, le même pourcentage pour Modération etc; 17% = 40 pages pour Mœurs; et si les Petits-Maîtres n'ont droit qu'à 10%, le Siècle ne dépasse pas les 13%. Ce qui, vu l'importance de certains de ces sujets, est peu. On retrouve le sérieux, la minutie habituelle auxquels on est habitué de la part de cette publication si nécessaire et si utile. Louons au passage la continuité de ce travail de très longue haleine: on ne le dira jamais assez.

Quelques remarques cependant: l'illustration est soignée, et la nouveauté réside dans la présence d'articles en français, que je salue, comme il se doit, au passage.

Commençons par l'article de Madame Anette HÖFER sur les *Petits-Maîtres*. Bien documenté, précis, il est essentiellement axé, comme le veut le sujet, sur la période révolutionnaire et post-révolutionnaire. Ce qui est logique, mais la part de l'Ancien Régime est quelque peu restreinte. Ainsi, l'expression les *jeunes gens* n'apparaît pas dans sa dimension réelle, typique, il est vrai, de la langue administrative des bureaux de la royauté. Elle apparaît dès la



fin du XVII<sup>e</sup> siècle, pour désigner, dans un premier temps, les »trublions« des Grands-Chambres des Parlements, recrutés, il est vrai, parmi les plus jeunes (moins de 30 ans) des conseillers. Au début de la Révolution, se met en place une inversion typique: ce sont, en 1788-1789, les *jeunes gens* des Facultés de Droit, en Bretagne en particulier, qui fournissent les troupes de choc des premiers événements pré et révolutionnaires. Puis silence ...

Gerd van der HEUVEL a particulièrement soigné l'article, il est vrai, essentiel, de *Liberté*. On lira l'ensemble avec beaucoup de fruit. Le premier paragraphe remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, pour souligner l'importance du concept entre les mains, et comme justificatif de la monarchie absolue. C'est capital. On eût pu remonter plus haut, avec par exemple les thèses de Denis Crouzet ou de Jean-Marie Constant. Car tout se noue au XVI<sup>e</sup> siècle. Je suis quelque peu gêné: ce paragraphe, si utile, ne fait pas ressortir assez, je pense, l'idéologie royale d'un Henri IV, et l'immense soulagement éprouvé par la génération post-Fronde ressenti face, certes non à une pacification intégrale, du moins à une plus que substantielle amélioration de la sécurité. La suite est bien décrite. L'auteur fait bien ressortir l'immense désillusion consécutive à l'abus, au retournement de sens, qui, sous le masque de la »liberté révolutionnaire«, a justifié toutes les tyrannies.

Anette HÖFER et Annette KEILHAUER se sont partagées le champ sémantique du mot *femme*. A vrai dire, les 83 pages si denses sont à peine suffisantes, je ne dis pas pour épuiser le sujet, du moins à le cerner en son entier. Car il déborde sur bien d'autres mots-clefs: liberté, religion, mœurs, mariage, concubinage, j'en passe et des meilleurs. Les deux auteurs ne pouvaient tout dire, sous peine, non de rédiger un article, mais bel et bien un gros ouvrage. C'est pourquoi j'éprouve quelque scrupule à oser avancer, sur la pointe des pieds, quelque observation. Il me semble d'abord, qu'il convient de n'oublier point l'importance de la démographie: le simple constat d'une égalité numérique entre les deux sexes masque mal l'inégalité de l'évolution de la mortalité féminine en fonction des âges de la vie: surmortalité masculine de 0 à l'âge du mariage; surmortalité féminine ou cours de la période féconde, du mariage, ou plus exactement de la puberté (tardive) à la ménopause (précoce et d'ailleurs différentielle en fonction des strates sociales); puis, de plus en plus forte surmortalité masculine après 40 ans. Ce qui renforce le poids numérique et social des veuves et expliquerait, probablement, plus d'un phénomène culturel. Quant à la surmortalité par accouchement, l'horreur des massacres, ne doit pas aboutir à sa surestimation, qui fait encore l'objet de recherches et de discussions. Au-delà de ses constats, l'actuel hyper-féminisme américain masque trop le phénomène biologique et ses contraintes, que Voltaire a souligné avec beaucoup d'honnêteté. Mais, dans une société soucieuse de sa conservation numérique (or le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle croient à une dépopulation), il est »normal« qu'elle attribue au facteur naissance un rôle majeur. Ce d'autant plus, que la statistique brute peut se résumer, brutalement parlant, à un constat net: si l'âge moyen au mariage est dans les sociétés paysannes de 26 ans pour les hommes, et de 24 ans pour les femmes (moins au XVII<sup>e</sup> siècle), la durée moyenne statistique des mariages est de 17 ans. Il est évident que, dans ces conditions, l'enfant est normalement orphelin d'un parent dès 17 ans, et des deux parents vers 25 ans. L'héritage, si petit qu'il fut, prend ainsi une fonction de survie absolument indispensable et fait, indirectement, de la fidélité féminine, une »nécessité« biologique. Car il ne suffit pas, pour un historien, de faire montre de »bons sentiments«, mais de jauger le fossé existant entre les réalités et la représentation qu'en a un peuple dans le témoignage du sens des mots et de leur interprétation. Puis-je rappeler que la durée »naturelle« d'un mariage, de nos jours (s'il dure) est de plus de 40 ans, et que, dans ces conditions, la morale conjugale, du simple fait du vieillissement du couple, ne peut être, dans les faits, la même qu'au XVII<sup>e</sup> siècle (l'héritage ne prend effet que lorsque, toujours statistiquement parlant, les enfants n'en ont pratiquement qu'un besoin atténué – ce qui pose d'ailleurs des problèmes législatifs qui ne sont pas identiques en période de prospérité économique qu'en période de récession ...).



Dernière remarque: les revendications féministes sont apparues de tout temps. Pour la période moderne, et pour prendre un exemple allemand, Sophie Elisabeth, duchesse de Brunswick-Lünebourg, et plus encore Sibylla Ursula (de la même famille) – la sœur d'Antoine-Ulrich ont agi de manière considérable, encore trop souvent sous-estimée. Quant aux Précieuses, elles ne furent pas toujours ridicules et ont été, au contraire extrêmement efficaces: chapitre à revoir. Molière représente un contre-courant (bourgeois ???), typique des effets de rétroactions sociales à vrai dire assez classiques, sinon »normales«. Simples remarques en passant ...

Dois-je avouer ma »prédilection« pour les deux articles de Georges BENREKASSA, (*Mœurs et Modération*) surtout pour le second (modération). Ce pour deux raisons, qui me semblent, à tort ou à raison, déterminantes. Tout d'abord, l'auteur esquisse, sur la problématique posée par l'étude des champs sémantiques, des remarques qui sont particulièrement pertinentes: ce n'est pas le lieu, ni l'endroit, de les discuter et de les commenter, car cela nécessiterait pour le moins un très gros article. L'auteur remonte, comme la logique même du sujet me paraît l'exiger, au XVI<sup>e</sup> siècle. Je n'ai cessé de dire que le vocabulaire du XVIII<sup>e</sup> siècle retrouve, et ce très consciemment, celui – du XVI<sup>e</sup> siècle, quitte d'ailleurs à en transformer la portée et la signification. Et par delà, le recours à Aristote et à Cicéron demeure, en tout état de cause, la base initiale, ces gens-là étant, au moins jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pétris de latinité directe, et après 1650, de latinité »indirecte« par traductions interposées. En ce dernier cas, il peut y avoir surévaluation qualitative, comme pour »les Vies illustres« de Plutarque: avouons, pour notre part, que la traduction d'Amyot fait du bonhomme, en fin de compte assez rébarbatif qu'a été Plutarque, un livre de références »d'exempla« autrement convaincant, et en tout cas, bien adapté à la sentimentalité et à la sensibilité de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Amyot plus que Plutarque lui-même a façonné maints révolutionnaires, en donnant l'exemple de la vertu comme valeur suprême, et dévalorisant d'un coup la »modération«.

Dieter GEMBICKI a eu le courage de s'attaquer au mot *siècle*. La tâche n'est pas facile: il en dessine, avec beaucoup d'à propos, les méandres. Tout comme Georges Benrekassa, il débute ... par le commencement, c'est-à-dire par l'humanisme. De fait, coexistent deux plans: 1) celui de la périodisation de l'histoire, problème technique par excellence, qui déborde largement le cadre français, témoin les discussions (vives) marquant l'école historique de Göttingen à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et 2) celui du »jugement« philosophique sur le »siècle des Lumières« fût-ce par rapport au »siècle de Louis XIV«. C'est-à-dire une voie qui, pour nous autres historiens de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, nous semble (?), ou devrait nous sembler, (??) incompatible avec le problème technique proprement dit.

Voilà donc un compte rendu bien trop long et trop court à la fois. Ce qui veut dire que ce livre répond parfaitement aux deux buts visés par les promoteurs: 1) faire le point, donc un ouvrage de consultation et de référence et 2) susciter, directement et indirectement, la discussion, et plus encore, la recherche complémentaire.

Au total un très bon livre, que l'on prendra avec plaisir, car la qualité en est constante, et au total excellente. Suprême éloge pour un livre collectif ...

Jean MEYER, Paris

Andrée CORVOL, Isabelle RICHEFORT (dir.), *Nature, environnement et paysage: l'héritage du XVIII<sup>e</sup> siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*, Paris (Edit. L'Harmattan) 1995, 295 p.

Sous la houlette d'Andrée Corvol et d'Isabelle Richefort, derrière un titre ambitieux et quelque peu trompeur, les collaborateurs de ce livre, qui est bien plus qu'un guide, nous proposent une triple perspective: thématique (p. 1–82), bibliographique (p. 83–110) et ar-